

Ce contrat s'adresse à tous les élèves qui font partie du programme AVAN (Apportez Votre Appareil Numérique) ainsi qu'aux élèves qui utilisent une technologie d'aide fournie par le Conseil scolaire FrancoSud selon les modalités d'un plan d'appui à l'apprentissage.

Ce contrat a pour but de contribuer à l'atteinte de la fin suivante, telle que définie dans le profil de sortie de l'élève :

Chaque élève est au courant des technologies numériques dans les domaines de l'information et des communications actuelles ou en émergence. Il sélectionne avec assurance la technologie qui convient à un objectif précis et s'en sert à bon escient, en toute sécurité, et conformément à l'éthique.

Une composante importante du programme AVAN est la mise en place d'un programme de sensibilisation à de bonnes habitudes de navigation en ligne chez nos élèves. Pour atteindre cet objectif, les règles de cybersécurité et les comportements en ligne devant être adoptés par l'élève seront révisés fréquemment avec les élèves. On s'attend à ce que chaque élève utilisant un appareil personnel ou provenant du Conseil scolaire FrancoSud dans le cadre de son plan d'appui à l'apprentissage respecte **les lignes directrices** ci-dessous et se conforme aux règles prescrites au niveau de la classe et de l'école. **Ce contrat vise donc à sensibiliser et encadrer les élèves et leurs parents dans leur utilisation des appareils numériques à des fins pédagogiques.**

1. Accès au réseau sans fil de l'école

- 1.1. L'accès au réseau Internet FrancoSud Wi-Fi est permis à tous les élèves et le personnel de l'école.
- 1.2. L'utilisation d'un des appareils suivants est autorisée au Conseil scolaire FrancoSud : ordinateur portable (laptop), mini-portable (netbook), téléphone cellulaire (cell phone), téléphone intelligent (smartphones), iPod, iPad, lecteur mp3 (mp3 player), tablette (tablets), liseuse (eReader).
- 1.3. Je reconnais que les filtres Internet du réseau FrancoSud Wi-Fi sont appliqués à tous les appareils qui s'y connectent et que toute tentative visant à éviter ces filtres est formellement interdite.
- 1.4. Je m'engage à ne pas apporter un appareil susceptible d'infecter le réseau de l'école avec un virus, un « Trojan », un programme conçu pour endommager, détruire ou fournir un accès à des informations ou des données non-autorisées.
- 1.5. Je comprends qu'un membre du personnel de l'école sera autorisé à saisir et à examiner tout appareil soupçonné d'avoir été la cause d'un problème sur le réseau ou qui a été infecté par une attaque ou un virus.
- 1.6. Je ne vais pas modifier ou contourner les politiques de sécurité du réseau FrancoSud Wi-Fi.

- 1.7. Je comprends que l'impression sur papier à partir des appareils numériques personnels des élèves ne sera pas possible à l'école.
- 1.8. Je comprends que chaque utilisateur est responsable de son propre appareil numérique et doit l'utiliser de façon responsable et appropriée. L'école n'assume aucune responsabilité pour les appareils volés, perdus ou endommagés, y compris les données perdues ou corrompues sur ces appareils.
- 1.9. Je suis conscient que l'école n'est pas responsable des frais de périphériques liés à un compte personnel (ex. : Telus, Rogers, Bell, etc.) qui pourraient être encourus lors d'une utilisation en milieu scolaire.

2. Cadre d'utilisation / Citoyenneté numérique

- 2.1. Je comprends qu'il est laissé à la discrétion de chaque enseignant de permettre et de réglementer l'utilisation des appareils personnels dans la classe et dans le cadre de projets spéciaux.
- 2.2. Je comprends que les appareils numériques autorisés doivent être placés en mode silence en tout temps en milieu scolaire, à moins qu'un enseignant n'ait permis le contraire.
- 2.3. Je ne vais pas utiliser les appareils numériques pour tricher pour les travaux, les quiz, les tests ou pour des usages non pédagogiques (tels que des appels téléphoniques personnels et/ou la messagerie texte ou instantanée).
- 2.4. Je ne vais pas utiliser les appareils numériques personnels pour enregistrer, transmettre ou publier des images ou des vidéos d'une personne ou d'un groupe de personnes à l'école pendant les heures de classe ou pendant des activités parascolaires, à moins d'avoir obtenu la permission d'un enseignant pour le faire.
- 2.5. Je comprends que les appareils numériques personnels ne peuvent être utilisés que pour accéder à des sites Internet qui sont pertinents au contenu des cours du curriculum.
- 2.6. Je ne vais pas traiter ou accéder à de l'information reliée au « hacking » dans un milieu scolaire.
- 2.7. Je m'assurerai que mes appareils numériques personnels soient bien chargés et puissent fonctionner avec la réserve d'énergie de la batterie pendant le temps passé en classe.
- 2.8. Je m'engage à utiliser la bande passante de façon appropriée pour le travail et les communications liées à l'école.

- 2.9. Je comprends que l'équipe des techniciens du conseil scolaire sera autorisée à examiner l'historique de mon compte si on soupçonne une utilisation inadéquate qui enfreint les conditions mentionnées dans ce contrat.
- 2.10. Je m'engage à ne pas utiliser le compte de quelqu'un d'autre.
- 2.11. Je m'engage à demander l'autorisation, avant publication, de personnes représentées sur des photos ou dans des vidéos ou à demander les droits du propriétaire du copyright.
- 2.12. En signant ce contrat je m'engage à utiliser les ressources numériques de façon respectueuse en évitant :
- 2.12.1. la consultation de documents à caractère pornographique ou incitant à la haine raciale, aux crimes et aux délits;
 - 2.12.2. toute forme de harcèlement ou d'intimidation et toute action pouvant porter atteinte à la réputation ou à la dignité humaine d'autrui par l'intermédiaire de textes, de vidéos, de fichiers audio ou d'images;
 - 2.12.3. de diffuser des informations diffamatoires ou pouvant porter atteinte à la vie privée ou à l'image d'autrui;
 - 2.12.4. tout propos racial, antisémite, violent ou incriminant.

3. Sanctions

- 3.1. Je comprends et j'accepte que si on me soupçonne d'avoir manqué au code de conduite des élèves, mes appareils numériques personnels pourront être soumis à des vérifications par les administrateurs de l'école. Le cas échéant, si l'appareil est verrouillé ou protégé par un mot de passe, je devrai immédiatement déverrouiller mon appareil, à la demande d'un membre du personnel de l'école.
- 3.2. Le non-respect d'un des principes énoncés dans ce contrat pourrait entraîner :
- 3.2.1. une suspension immédiate à l'accès au réseau FrancoSud Wi-Fi pour une période à déterminer.
 - 3.2.2. des sanctions administratives ou disciplinaires selon le code de vie de l'école.
 - 3.2.3. selon la gravité du geste posé, une plainte aux autorités policières, exposant l'utilisateur aux sanctions pénales alors prévues par les lois en vigueur.

4. Mon engagement

Je comprends qu'au cours de l'année scolaire, des règles supplémentaires concernant l'utilisation des appareils numériques personnels pourraient être ajoutées et qu'elles devront être respectées.

Élève

Moi, _____, j'ai lu le contrat au sujet de l'utilisation des appareils numérique à l'école et je m'engage à respecter la politique et les directives ci-dessus. Je comprends également que toute violation des règles prévues au présent contrat est contraire à l'éthique et peut entraîner la perte de l'accès à mon réseau et/ou la perte des privilèges d'utilisation de l'appareil en milieu scolaire ainsi que d'autres mesures disciplinaires.

Signature de l'élève

Date

Parent ou tuteur

Moi, _____, j'ai lu le contrat au sujet de l'utilisation des appareils numérique à l'école et je m'engage à respecter la politique et les directives ci-dessus et à les faire respecter par mon enfant.

Signature du parent ou tuteur

Date